

## COMMUNICATION AUX SALARIÉS ET ANCIENS SALARIÉS SUIVIS PAR LE SPSTI 16

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que le service de prévention et de santé au travail interentreprises de la Charente (SPSTI 16) a été la cible d'une cyberattaque lancée le 10 mai dernier par le groupe cybercriminel LOCKBIT 3.0. Cet acte de malveillance a impacté l'ensemble de nos sites.

Avec l'aide de nos partenaires et prestataires spécialisés en réponse à incident, des investigations et des analyses ont été menées sur les infimes traces laissées par les cybercriminels. Il apparaît ainsi que les données personnelles de certains professionnels ayant bénéficié de nos services ont été impactés, dont potentiellement les vôtres. Les données personnelles potentiellement impactées vous concernant sont les suivantes : nom, prénom, date de naissance, adresse mail et postale, numéro de téléphone, numéro de sécurité sociale, compte rendu médical, avis d'aptitude, nom de l'employeur, profession.

**Toutefois, aucune donnée bancaire vous concernant ne figure parmi les données impactées.**

Nous tenons à vous assurer que la protection de vos données est un enjeu majeur pour le SPSTI 16 et nous dénonçons avec la plus grande fermeté cet acte cybercriminel. Ainsi, dès les premières heures de la survenance de l'attaque, une plainte a été déposée auprès des autorités compétentes et une déclaration a été faite à la CNIL. Parallèlement, nous continuons à procéder au renforcement de l'ensemble des mesures de sécurité techniques et organisationnelles de notre structure.

A ce stade vous n'avez aucune démarche à entreprendre, nous vous invitons cependant à redoubler de vigilance en observant les mesures suivantes :

- **Faire attention aux sollicitations que vous pourrez recevoir au cours des prochains jours par mail, sms ou appels téléphoniques**
- **Ne répondez pas aux appels ou aux mails non sollicités**
- **Prêter attention aux éventuels mouvements sur votre compte Ameli**
- **Ne pas cliquer sur les pièces jointes provenant d'expéditeurs inconnus**

- **En cas de doute, réinitialiser votre mot de passe (n'utilisez pas le même sur plusieurs sites internet, ne le communiquez à personne, utiliser un mot de passe robuste)**
- **Si vous êtes victime ou constatez une tentative d'acte malveillant sur un de vos comptes, signalez-la sur le site [cybermalveillance.gouv.fr](http://cybermalveillance.gouv.fr)**

Pour toute question, nous restons à votre disposition par mail aux coordonnées suivantes [dpo@spsti16.fr](mailto:dpo@spsti16.fr).

Veillez agréer Madame, Monsieur l'expression de nos sincères salutations.

La Présidente,  
Emilie de Gironde